

CENTRE-AFRIQUE (Cenfric), Paris (1919-1926) traite en Oubangui, cultures cotonnières au Tchad

Centre-Afrique (Cenfric)
(*La Journée industrielle*, 28 décembre 1919)

Société anonyme nouvelle ayant pour objet de faire en tous pays, et principalement dans les colonies françaises et étrangères, toutes opérations pouvant concerner directement ou indirectement la culture agricole ou industrielle, l'agriculture, l'horticulture, le régime forestier, les plantations, les mines, minières et carrières, les textiles, les transports, l'importation, l'exportation, les banques, etc.

Le siège est à Paris, 29, rue de Clichy.

Le capital est fixé à 1 million de francs, en actions de 100 fr.

Les premiers administrateurs sont : MM. Jean Weber ¹, administrateur-directeur général de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui, à Paris, 5, rue La-Rochefoucauld ; Eugène-Adrien-Arthémy Bastet, ingénieur civil des mines, à Paris, 156, rue Lamarck ; Alfred-Charles Delingette ², capitaine d'infanterie, à Paris, rue Olivier-de-Serres, 18 ; Pierre Walher, négociant, à Paris, 14, rue Raynouard ; René Schnebelin ³, ingénieur, à Paris, 15, avenue de Breteuil ; et la Société coloniale du Foutah-Djallon, à Paris, 8, rue Française.

AEC 1922-245 — Centre-Afrique [Cenfric], 5, rue de La-Rochefoucauld, PARIS (9^e).

Capital. — Sté an., f. le 2 déc. 1919, 1 million de fr. en 10.000 act. de 100 fr.

Exp. — Art. pour Européens (aliment., boissons, équipement, etc.) et pour indigènes (art. de traite en général).

Imp — Tous produits du Centre-Afrique. [Culture cotonnières au Tchad à partir de 1922]

¹ Jean Weber (1873-1940) : directeur général (février 1913), administrateur-directeur général (déc. 1913), puis président (1923) de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui. Voir [encadré](#).

² Alfred-Charles Delignette (Vanves, 14 nov. 1878-Châteauroux, 29 août 1945) : marié en 1907 à Paris avec Louise Pagnon. Ancien sous-lieutenant en Indochine (*Les Annales coloniales*, 2 mai 1914), puis administrateur de Centre-Afrique (Cenfric)(1919), qui se lance dans la culture cotonnière au Tchad, Il s'illustre en 1924-1925 par un raid en Renault d'Oran au Cap. On le retrouve ensuite administrateur de l'Union minière indochinoise (juil. 1928), de la Compagnie française de sisal et des distilleries du Congo (sept. 1928), de l'Union industrielle africaine (nov. 1928), président de la Coloniale de mines (déc. 1928), administrateur de la Compagnie indochinoise des mines (jan. 1929), de la Centrale Immobilière et Financière (fév. 1929), transformée peu après en Immobilière Franco-Coloniale (SIFCO), des Mines d'or de Nam-Kok (août 1929)... Officier de la Légion d'honneur.

³ René Louis Ernest Schnebelin (1884-1946) : fils d'Alexis Ernest Schnebelin, chef d'escadron de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur. X 1905. Lieutenant d'artillerie coloniale. Membre de la mission de délimitation Afrique équatoriale française-Cameroun. Il épouse en 1913, à Brazzaville, Lucienne Aymerich, fille du général commandant supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale. Chargé en 1917 d'étudier un tracé alternatif au Congo-Océan présenté par la Compagnie propriétaire du Kouilou-Niari et finalement écarté. Directeur de la Société coloniale du Fouta-Djallon.

Conseil. — MM. Jean Weber [CFSO], présid. ; Bastet, [cdt Alfred] Delingette, Pierre Walther, René Schnebelin, Société coloniale du Fouta-Djallon.

CENTRE AFRIQUE (CENFRIC)
(*L'Information financière économique et politique*, 14 février 1922)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société, tenue le 11 février, sous la présidence de M. Weber, a approuvé les comptes présentés par le conseil sur le premier exercice social, clos le 31 décembre 1921, présentant un déficit de 134.000 francs.

Le chiffre d'affaires s'est ressenti du retard apporté à l'exploitation sociale et aux transactions par des difficultés de transport, et ne s'élève qu'à 221.900 francs, laissant un bénéfice brut de 29.268 fr. 70.

Le poste « Marchandises » s'élève encore, après déduction des réalisations de 1920, à 1.580.000 francs.

La Société a été amenée, en 1920, à reprendre le stock de marchandises qui avait été expédié par la Société des Sultanats du Haut-Oubangui, et qui devait servir à l'installation de factoreries concurrentes au Tchad.

M. Paulin, administrateur de cette dernière société, a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur de la Société Centre-Afrique.

SOCIETE ANONYME
CENTRE-AFRIQUE (CENFRIC)
(*Les Annales coloniales*, 20 octobre 1922)

Le 31 octobre prochain, aura lieu, en l'étude de M^e Legay, notaire à Paris, 93, rue Saint-Lazare, la mise en adjudication de 1.000 actions de 100 francs de cette société, pour cause de non libération.

Société Centre-Afrique
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1922)

Les actionnaires de cette société, réunis avant-hier, au siège, à Paris, 5, rue de La-Rochefoucauld, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Paulin, ont approuvé les comptes de l'exercice 1921, reçus tardivement par suite de l'éloignement des postes d'Afrique, et présentant un solde débiteur de 187.206 fr. 77 qui, ajouté au déficit de l'année précédente, forme un total débiteur de 321.266 fr. 79.

Les difficultés d'organisation et de transport ont été en partie aplanies, mais les opérations commerciales ont été restreintes du fait de la crise dont ont souffert toutes les affaires coloniales.

Le stock de marchandises figure au bilan pour 1.332.126 fr. 08, contre 1.579.703 fr. en 1920. Le compte exploitation de coton, qui s'élève à 37.466 fr. 47, représente les frais occasionnés par le défrichement de près de 200 hectares de terrain et la plantation de la moitié en coton. Le tonnage de coton brut récolté, et déjà en magasin, a une valeur nettement supérieure à cette dépense.

TCHAD
La vie administrative
(*Les Annales coloniales*, 4 janvier 1924)

Par arrêté en date du 13 novembre 1923, la liste des fonctionnaires ou notables pouvant être appelés à remplir les fonctions de membres assesseurs près la Cour criminelle de l'Afrique Equatoriale française, dans la colonie du-Tchad, pendant l'année 1924, est arrêtée ainsi qu'il suit :

.....

Mancel, agent de la Société « Centre Afrique », assesseurs.

(Archives commerciales de la France, 27 février 1924)

Pans. — Modification des statuts. — Soc. dite CENTRE-AFRIQUE, 5, La-Rochefoucauld. — 26 janv. 1924. — *Gazette du Palais*.

COURRIER DE L'AFRIQUE EQUATORIALE
Conseil de gouvernement
(*Les Annales coloniales*, 22 août 1924)

Par arrêté. M. Claude, directeur de la Société Centre-Afrique, membre notable du conseil d'administration de la Colonie du Tchad, est nommé membre titulaire du conseil de gouvernement, pour l'année 1924.

(Archives commerciales de la France, 8 juin 1926)

Paris. — Dissolution. — 10 mai 1926. — Soc. dite CENTRE-AFRIQUE (Cenfric), 5, La-Rochefoucauld. — Liquid. : la Compagnie forestière Sangha-Oubangui. — 10 mai 1926. — *Gazette du Palais*.